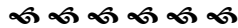


**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE**

**Séance du Bureau Communautaire du Mardi 16 Mars 2021**



**EXTRAIT N° 2021.00043 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Nombre de membres :**

↪ en exercice : 16  
↪ présents : 14  
↪ représentés : 0

**Date de convocation :**

Mercredi 10 Mars 2021

**Secrétaire de séance :**

Céline Girard

L'an deux mille vingt et un, le seize mars à 14 heures 00, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire s'est réuni sous la présidence de **M. David SAMZUN, Président.**

**Etaient présents :**

**BESNE :** Mme Sylvie CAUCHIE

**DONGES :** M. François CHENEAU

**LA CHAPELLE-DES-MARAIS :** M. Franck HERVY

**MONTOIR-DE-BRETAGNE :** M. Thierry NOGUET

**PORNICHET :** M. Jean-Claude PELLETEUR

**SAINT-ANDRE-DES-EAUX :** Mme Catherine LUNGART

**SAINT-JOACHIM :** Mme Marie-Anne HALGAND

**SAINT-MALO-DE-GUERSAC :** M. Jean-Michel CRAND

**SAINT-NAZAIRE :** M. David SAMZUN, M. Jean-Jacques LUMEAU, Mme Lydie MAHE,  
Mme Céline GIRARD, Mme Céline PAILLARD,

**TRIGNAC :** M. Claude AUFORT

**Absents excusés :**

**SAINT-NAZAIRE :** M. Eric PROVOST, M. Xavier PERRIN

**Commission :** Commission Développement économique et Emploi

**Objet :** Convention financière pour l'attribution d'une subvention au Pôle Achat et Supply Chain Atlantique (Pasca) pour l'année 2021 - Approbation et autorisation de signature

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE****Séance du Bureau Communautaire du Mardi 16 Mars 2021**

**Commission** : Commission Développement économique et Emploi

**Objet** : Convention financière pour l'attribution d'une subvention au Pôle Achat et Supply Chain Atlantique (Pasca) pour l'année 2021 - Approbation et autorisation de signature

**Jean-Claude PELLETEUR, Vice-président,**

Expose,

Partant du constat que la logistique est un facteur clé de la performance et de la compétitivité de l'entreprise, la Région Pays de la Loire et la CARENE soutiennent le programme d'actions du Pôle Achat et Supply Chain Atlantique (PASCA) depuis 2015.

Basé à Saint-Nazaire, le PASCA se positionne comme une plateforme collaborative dont les principales missions sont :

- La mise en réseau des acteurs par des démarches partenariales et de promotion de la filière,
- Le développement et les transferts de compétences (ouverture en septembre 2020 d'un master 2 à Saint-Nazaire),
- Le montage, la coordination et le suivi de projets collaboratifs de R&D ou de projets individuels dans le secteur des Energies Maritimes Renouvelables (EMR), de la logistique portuaire et de la logistique dans le cadre des plans d'actions industrie/usine du futur (dont agroalimentaire / circuits courts),
- Depuis 2018, le pilotage de l'action Promotion portuaire – Be My Port.

Dans la continuité du plan d'actions 2020, les actions clés de l'année 2021 sont :

Pour l'action Supply Chain : piloter dans le cadre d'un comité de pilotage Région/CARENE, la faisabilité du projet de Technocampus Supply-chain industrielle durable.

Pour l'action Promotion Portuaire : conduire des actions de promotion et de rencontres de terrain avec les entreprises pour contribuer à la conquête de trafics sur l'hinterland et pour sensibiliser les chargeurs sur l'offre de service et les potentialités de Nantes - Saint-Nazaire.

Pour 2021, dans un souci d'une meilleure coordination et d'une plus grande efficacité, il est proposé de réaliser une convention annuelle tripartite liant la Région, la CARENE et le PASCA.

Dans cette convention, la CARENE s'engage à apporter au PASCA une aide directe sous forme d'une subvention d'un montant de 97 500 euros décomposée comme suit :

- 69 000 € pour les actions Supply Chain.
- 28 500 € pour les actions Promotion Portuaire

A titre indicatif, la Région apporte une subvention annuelle de 280 000 euros.

La subvention de 97 500 € sera versée au bénéficiaire par la CARENE comme suit

- 50 % de la subvention à la notification de la convention,
- Le solde sur présentation du rapport d'activité de l'année 2021 et du bilan financier intermédiaire à la date du 31/01/2022.

La convention a pour objet de présenter le programme d'actions 2021 du PASCA ainsi que les modalités de soutien financier des partenaires et de valider l'engagement des parties.

Le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, délibère et :

- approuve l'attribution au Pôle Achat et Supply Chain Atlantique d'une subvention d'un montant de 97 500 €,
- autorise le Président ou son représentant à signer la convention tripartite relative à l'attribution de la subvention.

Les crédits sont affectés au Budget principal, chapitre 65, en section de fonctionnement.

Le Président,  
David SAMZUN

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Ce document a été signé électroniquement**

ACTE RENDU EXECUTOIRE  
APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE  
LE :

ET AFFICHAGE  
LE :  
P/Le Président de la CARENE  
Et par délégation Sandrine FABLET,  
Responsable des Affaires Générales